

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***15037685***

TRIBUNAL DE COMMERCE

27 FEB. 2015

NIVELLES

Greffe

N° d'entreprise : 884.338.805

Dénomination

(en entier) : **LE PARC DE CENSE**

(en abrégé) :

Forme juridique : SPRL

Siège : Boulevard de la Cense 70, 1410 Waterloo

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Il résulte des résolutions prises le 30 janvier 2015 par le gérant unique de la société privée à responsabilité limitée LE PARC DE LA CENSE, dont le siège social est sis Boulevard de la Cense 70 à 1410 Waterloo, inscrite auprès du Registre des Personnes Morales de Nivelles sous le numéro BCE 0884.338.805 (ci-après la "Société"), que le siège social de la Société est transféré de son adresse actuelle Boulevard de la Cense 70 à 1410 Waterloo à 12 drève d'Argenteuil à 1410 Waterloo avec effet au 1^{er} février 2015.

Le gérant unique donne mandat spécial avec pouvoir de substitution à Thomas Daenen et Sophie Bogaert, tous deux avocats chez KOAN, dont le cabinet est sis 100 Boulevard du Souverain à 1170 Bruxelles, chacun agissant individuellement avec pouvoir de substitution, afin d'effectuer toutes les formalités de dépôt auprès du tribunal de commerce et de la publication aux annexes du Moniteur belge de la décision qui précède.

Sophie BOGAERT

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/03/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature